

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2016*

Convocation le 11 mars 2016

L'an deux mil seize, le dix-huit mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.

Arrivé en cours de séance à 19h00: Anthony HENRAS

Secrétaire de séance: Mathieu MOLINIÉ

REMPLACEMENT LUMINAIRES VÉTUSTES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les compétences de la FDEL.

Il informe que la commune, en date du 22 février 2016, a reçu un courrier émanant du service « éclairage public » de la FDEL nous signalant la nécessité de changer ou de rénover le matériel ancien et énergivore au lieu dit « Le Vert », « Combeplane » ainsi que dans le Bourg

Monsieur Le Maire précise que le coût TTC de cette opération a été estimé par la FDEL à 4 900€ et que la participation de la commune s'élèverait à 2 695€ maximum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** La FDEL à entreprendre les travaux nécessaires;
- **CHARGE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur de la Commune de Carnac-Rouffiac, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier pour son parfait aboutissement.

Le conseil municipal vote

POUR: 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

A CARNAC-ROUFFIAC,

Le 18/03/2016

Le Maire,
Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus

Cet acte a été publié le 21/03/2016

Le Maire, Albert Castadot